

Le bulletin

Mars 2025

Pour nous écrire : bulletin@aadmie.org

Sommaire :

- [On ne peut plus les loger](#)
- [Juridique](#)
- [Jeunes majeurs](#)
- [Cantine au Bêta](#)
- [Familles solidaires](#)
- [Soutien scolaire et ateliers d'écriture](#)
- [Quelques chiffres](#)
- [Hébergements proches d'Angoulême](#)
- [Impôts](#)
- [Téléphone](#)

Le mois de mars a été marqué par la **Journée mondiale contre le racisme et le fascisme**, le 22 mars. Nous y avons participé ; à Angoulême avec une manifestation de rue mais aussi à Chenon, dans la troisième circonscription de Charente, avec un évènement plus convivial et festif.

On ne peut plus les loger

Faisant le constat que nous n'arrivions plus à les loger, nous avons décidé, le 24 mai 2024, de ne plus nous engager à héberger les nouveaux jeunes sortis de l'ASE. Cette décision a été particulièrement difficile à prendre mais elle s'imposait : nous avons été reconnaissant à toutes celles et ceux d'entre vous qui, le comprenant, nous ont manifesté leur accord et leur sympathie.

Il ne vous a pas échappé que, par la suite, nous en avons finalement accepté certains : 18 pour être précis entre le 24 mai et aujourd'hui.

Depuis janvier, nous avons été contraints de refuser 6 jeunes. Nous en avons accepté 2, dont une fille.

D'où viennent ces inégalités ? Plusieurs raisons à cela : le fait que les bénévoles n'arrivent pas toujours à dire non à des jeunes qui sont vraiment désespérés, le fait aussi que nous n'avons jamais refusé de fille - pensant toujours qu'on arriverait à s'arranger.

Enfin, quand on sait qu'il y a des hébergements immédiatement possibles, il est encore plus difficile de dire non. Et quand ces hébergements cessent de l'être pour toute sorte de bonnes raisons, on se retrouve à nouveau en difficulté.

C'est pour cela qu'il faut en permanence trouver de nouvelles familles solidaires.

C'est pour cela que le conseil départemental doit changer la politique de l'ASE.



Juridique

Pas une seule convocation de tout le trimestre (voir le bulletin de décembre qui évoque la saturation des services de justice). Concrètement, cela signifie que 10 jeunes sont en situation d'attente. L'un d'entre eux, titulaire d'un passeport mais majeur au tout début avril 2025, ne sera pas reconnu mineur. Il attendait une convocation depuis presque un an.

juridique@aadmie.org

Jeunes majeurs

Toujours aucune réponse de la préfecture.

Nous avons rencontré la défenseure des droits, Françoise Marie. Elle s'est engagée à défendre le cas des 5 jeunes que nous avons présenté au secrétaire général le 1^{er} octobre dernier. À suivre...

jeunesmajeurs@aadmie.org

Cantine au Bêta

Le Bêta continue à assurer une cantine chaque premier mercredi du mois à partir de midi : n'hésitez pas à aller y déjeuner même quand nous n'y sommes pas : l'ambiance est sympa. On vous y propose un plat à 5€ et un dessert à 3€.

Le 2 avril, l'AADMIE sera de nouveau aux fourneaux et comme d'habitude, on fera une équipe mixte (jeunes + bénévoles).

Si un jour vous avez envie de passer de l'autre côté du comptoir et de mettre la main à la pâte, n'hésitez pas à vous signaler et à rejoindre l'équipe. En proposant un plat et/ou un dessert éventuellement.

Toujours est-il que ce mercredi 2 avril, vous pourrez venir déguster un mafé (végétarien – c'est le cahier des charges du Bêta). Si vous voulez être sûr.e d'avoir une place, il est prudent de réserver à bamboheetcompagnie@mailo.com



Familles solidaires

La rencontre des familles solidaires annoncée dans le précédent bulletin aura lieu le samedi 12 avril au Bêta ([70 rue Leclerc Chauvin à Angoulême](#)). Comme l'an dernier : rendez-vous à 10h30 et repas-partage sur place pour celles et ceux qui le souhaitent.

Soutien scolaire et ateliers d'écriture

Parmi les jeunes récemment arrivés à L'AADMIE, 5 restent sans scolarisation : âgés de plus de 16 ans, la scolarité n'est pas obligatoire et l'Education Nationale ne leur a affecté aucun établissement. Quant aux MFR, les inscriptions ne se font pas si tard dans l'année, faute de budget. Pour une note positive, il y a aussi 35 jeunes scolarisés répartis sur 16 établissements et accompagnés par des adultes "référénts-scolarité" de l'association.

Pour ces jeunes non scolarisés, nous proposons du soutien scolaire au local les mardis et jeudis actuellement.

Patricia, qui a pris contact lors de la dernière Assemblée Générale, intervient avec Isabelle, ce qui permet de proposer maths et lecture les mardis après-midi. Micheline poursuit le français les jeudis. Vanessa renforce l'équipe lors des vacances scolaires ce qui est appréciable car à ces moments-là, l'effectif des jeunes augmente beaucoup !

Valérie et Juliette poursuivent certains samedis depuis octobre les ateliers d'écriture poétique "Poésie de l'exil et des territoires imaginaires". Une présentation des productions des jeunes sera faite lors d'une scène ouverte au Bêta le samedi 26 avril à 19h. Nous y serons tous les bienvenus !

soutienscolaire@aadmie.org

Quelques chiffres

Origine géographique des jeunes accueillis par l'AADMIE-RESF 16 ces 3 dernières années

Notes : les pourcentages sont arrondis à l'unité

On compte tous les jeunes accueillis, qu'ils soient restés ou partis.

Jeunes actuellement scolarisés accompagnés par l'AADMIE : 37 (chiffres donnés au dernier CA ouvert). 11 d'entre eux sont en situation délicate au niveau de l'hébergement avec des changements fréquents.

pays	Nombre	Pourcentage
GUINEE	34	37%
COTE D'IVOIRE	16	17%
MALI	14	15%
BANGLADESH	10	11%
CAMEROUN	7	8%
RDC	5	5%
LIBERIA	2	2%
NIGERIA	1	1%
PAKISTAN	1	1%
SENEGAL	1	1%
SIERRA LEONE	1	1%
Total	92	

Hébergements à Angoulême ou à proximité

On le dit, on le redit : les hébergements sont et restent l'une de nos priorités principales. On le dit moins : il faut, dans la mesure du possible, héberger les jeunes à proximité de leurs lieux de travail (les collèges et les lycées). Actuellement, nous avons 4 jeunes scolarisés à Angoulême et à La Couronne qui tournent dans diverses familles solidaires. L'une de nos objectifs sera de leur trouver des familles pérennes.

Impôts

Les reçus fiscaux ont été envoyés le 31 mars dans la soirée.

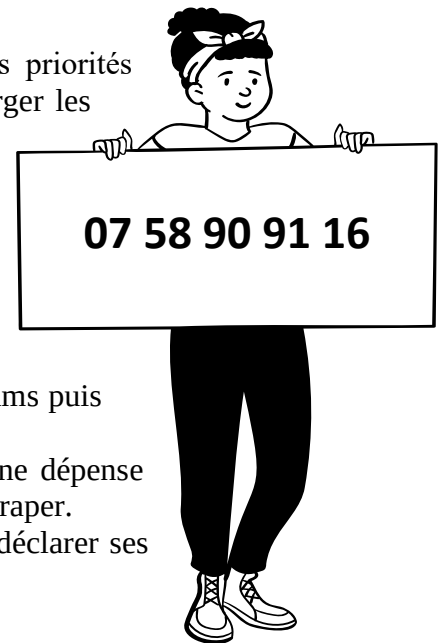
Si vous n'avez pas trouvé le vôtre dans votre messagerie, vérifiez les spams puis prenez contact avec nous finances@aadmie.org

Pareil en cas d'erreur, et pareil si vous avez oublié de nous signaler une dépense susceptible d'être considéré comme un don en nature : on peut encore rattraper.

Pour mémoire, c'est à partir du 10 avril (et avant fin mai) qu'il faudra déclarer ses impôts cette année.

Téléphone

L'AADMIE change de numéro de téléphone : désormais, ce sera le 07 58 90 91 16 !



Coordination Nouvelle Aquitaine

Nous sommes en train de construire au niveau de la région une coordination des associations qui, comme la nôtre, s'engagent dans la défense des mineurs étrangers. Une première rencontre avait eu lieu à Angoulême avec la Vienne et la Gironde en octobre dernier. C'est à Bordeaux que nous nous sommes retrouvés le 29 mars avec les mêmes 3 départements représentés et la Charente maritime en plus. Un compte rendu des échanges est en préparation mais la date de notre prochaine rencontre a d'ores et déjà été fixée : ce sera le samedi 4 octobre. Probablement à Bordeaux ou Angoulême.

Mercredi 16 avril 2025 : CA ouvert à la MPP

182, rue de Périgueux à Angoulême

(tous nos rendez-vous sont à retrouver, actualisés, sur l'agenda en ligne www.aadmie.org)

Le CA : Agnès Duqueroix, Geneviève Noël, Isabelle Claire, Isabelle Guichard
Laura Ledoux, Sylvie Delaruelle, Sylvie Salomon, Romain Treppoz

AADMIE - RESF16 - <https://aadmie.org>

(Association d'Aide et de Défense des Mineurs Isolés Étrangers)

182, rue de Périgueux 16000 Angoulême

07 58 90 91 16 - aadmie.resf16@gmail.com

